

## COMPTE-RENDU CTL DES 1ER ET 5 OCTOBRE 2015

### ORDRE DU JOUR :

#### **Points soumis au vote :**

1. Approbation du procès-verbal du CTL n°2 du 30 mars 2015 ;
2. Approbation du procès-verbal du CTL n°2bis du 8 avril 2015 ;
3. Approbation du procès-verbal du CTL n°3 du 8 juin 2015 ;
4. Approbation du procès-verbal du CTL n°3bis du 23 juin 2015 ;
5. Plan départemental de formation 2015 ;
6. Création d'une plate-forme téléphonique pérenne sur le site de Rouen.

#### **Points pour information :**

1. Bilan de l'année pédagogique de la formation professionnelle de 2014 ;
  2. Point sur l'avancement de la fusion régionale ;
  3. Point sur les projets de restructuration du réseau 2016 : report de la fusion des SPF de Rouen et du Havre ;
  4. Bilan de la campagne déclarative 2015 ;
  5. Campagne d'avis IR, TH et TF 2015 ;
  6. Expérimentation d'une cellule interrégionale d'analyse risque ;
  7. Mise à disposition d'une solution de traitement industriel du courrier (« CLIC'ESI »).
- 

### **I) POINTS SOUMIS AU VOTE.**

#### **1 à 4) Approbation de 4 PV :**

PV du 30/03/2015 : des remarques formulées par notre section n'ayant pas été prises en compte, la CGT aurait voté CONTRE.

PV du 08/04/2015 et du 23/06/2015 : la CGT n'ayant pas participé, elle n'aurait pas pris part au vote.

08/06/2015 : pas de remarques, la CGT aurait voté POUR.

#### **5) Plan départemental de formation 2015 :**

*2 remarques :*

*Ce plan annuel nous est communiqué tardivement, la majorité des stages étant déjà effectuée. (pour mémoire en 2014, le plan a été présenté lors du CTL du 24/06).*

*- La E-formation est en nette progression, la CGT se prononce contre, en effet elle doit être un complément mais rien ne remplace un formateur et d'autres collègues (questions, échanges et expériences), de plus il est compliqué pour les collègues de se dégager du temps sur leur poste de travail avec des conditions optimales (bruit, concentration).*

*Quid de l'avenir du Centre de Formation Professionnel et des collègues qui y travaillent...*

*Lors du déménagement du CFP sur la cité administrative, il est prévu la réduction du nombre de salles de formation, et que dire de l'emplacement au sous-sol !!!*

La CGT aurait voté CONTRE le plan annuel de formation.

## **6) Création d'une cellule téléphonique pérenne sur le site de ROUEN :**

La Direction locale projette de professionnaliser la cellule téléphonique de ROUEN à compter du 01/01/2016, avec 9 personnes qui dépendront du SIP ROUEN EST, cette cellule ne sera donc pas identifiée au TAGERFIP.

Seront donc transférés 3 emplois du SIP ROUEN OUEST et du SIP ROUEN VILLE. Les agents actuellement en poste dans la cellule bénéficieront d'une priorité s'ils le souhaitent.

*2 remarques :*

*- Si les agents ne sont pas remplacés dans les SIP, les collègues ne pourront pas gérer les charges supplémentaires, même si les agents de la cellule prennent en charge des travaux hors protocole.*

*- Que se passera t'il s'il n'y a pas assez de volontaires ???*

*(pour mémoire des agents arrivés au 01/09/2015, ont été détachés d'office à la cellule téléphonique).*

La CGT aurait voté CONTRE, même si les collègues des SIP apprécient que le téléphone soit sorti des secteurs...

## **II) POINTS POUR INFORMATION.**

### **1) Bilan de la formation professionnelle 2014 :**

*3 remarques :*

*- baisse importante du nombre de jours/agents concernant les préparations aux concours. (les agents ne peuvent participer à plus de 2 cycles).*

*- montée en puissance de la E-formation. (représente 310 jours/agents, soit 7,33 % des actions de formation continue).*

*- diminution du nombre d'agents ayant utilisé leur Droit Individuel à la Formation (DIF), celui-ci est une modalité supplémentaire d'accès à la formation offerte à tous les fonctionnaires, 20H par an pour un agent à taux plein (pour information : 2012→79 agents, 2013→39 agents, 2014→6).*

### **2) Avancement de la fusion des Régions :**

*Alors que pour la région Normandie, le chef lieu provisoire est ROUEN et que la décision définitive sera fixée au plus tard le 01/10/2016, on nous annonce qu'une Paierie Régionale unique sera créée au 01/01/2016 !!! Sa localisation définitive dépendra du choix final de la localisation de la DRFIP (ROUEN ou CAEN).*

Une partie de l'équipe actuelle de CAEN reste en place pour assurer la gestion des opérations résiduelles de la paierie début 2016 et pour conserver les compétences nécessaires en cas de localisation définitive de la paierie dans le Calvados. Il n'y aura pas de mobilité forcée mais un droit à mutation prioritaire pour les agents dont le poste est supprimé. Un dispositif indemnitaire d'accompagnement sera mis en place.

### **3) Report de la fusion des SPF (ex hypothèques) de ROUEN et du HAVRE :**

*Cette fusion est reportée uniquement pour un problème de fusion des bases informatiques.*

*Seul le rapprochement physique SPF 1 et 2 se fera sur ROUEN.*

*Pourquoi avoir précipité et validé ces projets de fusion lors du CTL du 08/06/2015, malgré le désaccord de certaines Organisations Syndicales ???*

*Encore une fois, force est de constater que la précipitation n'est ni un gage d'efficacité, ni de qualité !!!*

#### **4) Bilan de la campagne déclarative 2015 :**

Sur la période du 7 avril au 9 juin 2015, il y aurait eu 6,55 % d'accueil physique en moins toutes structures confondues.

Il y aurait selon la Direction 3 explications :

- la simplification de la législation (notamment le bouquet de travaux supprimé).
- les cellules dédiées à la gestion des appels téléphoniques.
- l'augmentation du nombre de déclarants en ligne.

*- La simplification de la législation, parlons en : s'il est vrai que le bouquet de travaux qui a tant perturbé les contribuables et les collègues en 2014 a moins créé la surprise en 2015, il n'a cependant pas été complètement supprimé puisque 2 périodes ont été retenues : du 01/01/2014 au 31/08/2014 avec bouquet et du 01/09/2014 au 31/12/2014 sans bouquet.*

*Sans mauvais jeu de mots « c'est le bouquet »...*

*Encore une fois les périodes multiples sont ressenties comme injustes, source de doutes et d'erreurs...*

*Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué...*

*- Comment peut-on affirmer qu'un nombre réduit de personnes (9 pour ROUEN) répondant au téléphone peut absorber ce qui était fait auparavant par l'ensemble des agents de secteurs ??? Il est à noter que certains contribuables se déplacent ou envoient des courriels n'ayant pu contacter le service par téléphone...*

*- Si l'on ne peut nier l'augmentation des télé-déclarations, (tout a été mis en œuvre pour...), il est plus contestable d'affirmer que la baisse de l'accueil physique y soit liée. En effet certains contribuables se déplacent quand même pour obtenir des renseignements, ou avoir des confirmations, afin d'éviter de faire des erreurs entraînant des incidences financières.*

*Pour la Direction tout est parfait, puisque l'objectif de réduire la fréquentation à l'accueil physique est en bonne voie...*

#### **5) Campagne d'avis IR/TH/TF 2015 :**

*A noter que le bilan porte essentiellement sur la campagne IR, puisque les campagnes TF et TH sont en cours.*

*Même si nous constatons une diminution de la fréquentation de l'accueil physique, (moins 22,3%), les explications présentées par la Direction sont difficilement quantifiables.*

- \_ mesures en faveur des contribuables modestes ;
- \_ continuité de la campagne déclarative où une baisse globale de près de 7 % a été constatée ;
- \_ augmentation des télédéclarants.

Sur le site du HAVRE, un nouvel accueil scindé en 2 parties sur 2 étages a été installé depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, pour tenter de gérer le flux des contribuables.

*A noter que la Direction locale n'a pas tenu compte des recommandations faites par l'ergonome du ministère à savoir : ne pas canaliser l'accueil au 1<sup>er</sup> étage.*

Concernant l'accueil téléphonique, seul ROUEN a gardé l'organisation de la campagne IR (cellule téléphonique) avec un taux d'appels traités de 36,58 %.

Concernant l'accueil dématérialisé, les démarches en ligne (GAIA) reçues en août, ont augmenté de

21,7 % et les courriels de 12 % (période du 3 août au 19 septembre).

Concernant le nombre de demandes gracieuses, 885 enregistrées au 4 septembre et 1823 délais de paiements accordés au 7 septembre.

*Gageons que le nombre des délais accordés sera en hausse, et que celui des gracieux accordés baissera grâce à la nouvelle note (note départementale relative au traitement des difficultés de paiement)...*

#### **6) Expérimentation d'une cellule interrégionale d'analyse-risque :**

Dans le but d'améliorer la qualité du contrôle fiscal et ses résultats, la DG a décidé de mettre en place l'expérimentation d'un pôle de programmation. Celui-ci sera à l'initiative d'une partie de la programmation interrégionale actuellement réalisée par les PCE. 4 Directions ont été retenues, dont la DIRCOFI, la DRFIP du NORD, la DRFIP de SEINE-MARITIME et la DDFIP du PAS-DE-CALAIS. Ce service sera rattaché à la BEP de la DIRCOFI et sera composé de 5 agents recrutés sur la base du volontariat. Ils resteront affectés dans leur service d'origine, ne seront pas détachés mais auront une attribution particulière. . L'expérimentation devrait débuter à l'automne 2015 pour une durée d'un an.

*A noter que ces 5 agents, qui effectueront le même travail, conserveront leur régime indemnitaire initial...*

#### **7) Traitement du courrier par « CLIC'ESI » :**

Ce nouveau projet doit permettre « d'industrialiser » l'affranchissement et l'envoi de certains courriers via un établissement de services informatiques (ESI). Les premières expérimentations en 2013 et 2014 ont été « positives » d'après la DG.

*Vous avez tous été destinataires d'un message vous informant que « CLIC'ESI » s'installerait automatiquement sur votre poste de travail. Cette application devrait être mise en service courant 2016.*

*Notre section a envoyé un message aux départements expérimentateurs pour avoir leur ressenti...*

—